

Questions orales

● (1410)

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CAS DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS ENGAGÉS PAR DES ENTREPRISES FAISANT AFFAIRE AVEC LE GOUVERNEMENT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Je vous remercie, monsieur. Je sais gré au premier ministre de sa réponse. Je me demande s'il reverra les directives à propos de ce que j'appelle le droit quasi absolu d'anciens hauts fonctionnaires de travailler pour des sociétés opérant dans des domaines où ils ont travaillé en tant que fonctionnaires.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne peux pas parler de revoir les directives puisque je ne pense pas qu'il y en ait jamais eu. En réalité, je ne pense pas que la pratique ait été courante et c'est probablement pour cela que l'on n'a pas établi de directives. Je puis toutefois dire sans ambage que cette situation m'ennuie un peu. Je ne connais pas exactement l'ampleur du problème. Comme je l'ai dit dans ma première réponse, je fais étudier la question; je m'inquiète certes de voir d'anciens hauts fonctionnaires faire des tractations de couloir ou faire des démarches auprès de gens qui étaient sous leurs ordres très peu de temps auparavant. Cela m'inquiète si c'est le cas je serais prêt à faire établir des directives.

Pour le moment, je ne vois pas comment on pourrait interdire cela. Nous ne voulons pas dicter la conduite des gens qui ne sont plus au service du gouvernement, mais il serait peut-être possible de prévoir quelque disposition contractuelle, peut-être en vertu de leur régime de pension ou d'un autre régime, pour qu'un certain laps de temps s'écoule au moins avant que ne soient permises des manœuvres de couloirs de quelque sorte. Cela s'appliquerait, je suppose, au niveau des hauts fonctionnaires et pas nécessairement à tous les anciens fonctionnaires. Je pense que cela viserait essentiellement les niveaux de prise de décisions. J'avoue ne pas être en possession des faits. J'examine ceux que j'ai en vue d'établir une politique.

M. Clark: Encore une fois, monsieur l'Orateur, je remercie le premier ministre de bien vouloir examiner cette question à fond. Je lui proposerais, en examinant la question des directives, de voir comment le gouvernement britannique a réussi à résoudre ce problème et de tenir compte également des précédents dans notre propre Fonction publique en ce qui a trait à un niveau bien inférieur, les agents des douanes. Le premier ministre pourrait-il nous donner l'assurance qu'il s'empressera de promulguer des directives et de les soumettre, dès que possible à l'examen de la Chambre des communes?

[M. Trudeau.]

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis au courant de la pratique britannique dont a parlé le député, mais il n'ignore sans doute pas non plus qu'il est assez fréquent que les anciens fonctionnaires britanniques s'engagent dans le secteur privé. Ce que deviennent leurs relations à ce moment-là est une question qu'il nous faudra examiner, mais cette pratique n'est pas rare non plus dans les autres pays européens. Quant à l'urgence de la question, il faut, j'en conviens avec le chef de l'opposition, que nous adoptions au plus tôt des directives en ce domaine.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ DE DÉMARCHES DE LA PART DE MM. REISMAN ET GRANDY

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Hier, le ministre a dit à la Chambre qu'à sa connaissance, aucune instance n'avait été présentée par la maison d'experts-conseils Reisman and Grandy, le ministre des Approvisionnements et Services ou un fonctionnaire de ces ministères ou organismes gouvernementaux. Le ministre dira-t-il maintenant à la Chambre s'il a fait des recherches pour voir si pareilles instances ont été présentées, et, si oui, quel est le résultat de ces recherches?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai fait des recherches. J'ai discuté de cette question avec mon sous-ministre et d'autres fonctionnaires du ministère de la Défense nationale, mais non avec les représentants ou ministres d'autres ministères. Que je sache, aucune instance n'a été présentée pour le compte de la société Lockheed. Je crois que des entretiens ont eu lieu à propos de ce contrat, mais les fonctionnaires de mon ministère n'ont reçu aucune instance en faveur de la société.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, en répondant à cette question, le ministre pourra-t-il dire ce qu'il pense de ces conversations et nous faire savoir s'il s'est réellement entretenu avec M. Reisman. M. Grandy a dit: «Nous avons essayé d'aider la Société à financer son déficit.» Hier soir, le ministre de la Défense nationale a certainement donné à entendre au comité qu'il cherchait à obtenir de l'aide financière pour cette même société et qu'à cet égard, le MDN acceptait de payer l'intérêt. Devons-nous supposer maintenant que les deux personnes qui ont cherché à obtenir de l'aide financière pour Lockheed ont fait cela sans jamais se parler l'une à l'autre?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs mois que je n'ai vu M. Reisman ou M. Grandy assez longtemps même pour leur dire bonjour.

Des voix: Oh, oh!